



ASSOCIATION DE FAMILLES DE TRAUMATISMES CRÂNIENS ET
CÉRÉBRO-LÉSÉS DU VAR

CATALOGUE DE FORMATION

Accueil, accessibilité & qualité d'usage pour tous

2022

Le public ciblé



L'AFTC DU VAR accompagne dans leur vie quotidienne les personnes victimes de traumatisme crânien ou de lésion cérébrale ainsi que dans leur parcours de prise en charge et dans leur autonomisation. L'association soutient également leurs familles et leurs proches.

Les actions:

- Accueil quotidien des Familles, des Traumatisés Crâniens et Cérébro-lésés
- Accompagnement personnalisé (facilitateurs de parcours de vie)
- Groupes d'Entraide Mutuelle départementaux
- Aide à l'intégration sociale
- Orientation vers les dispositifs de droit commun
- Guidance et orientation vers des conseillers juridiques
- Formation à destination des familles, des proches aidants, des professionnels
- Prévention tout public et ciblé
- Représentation et défense des droits des Traumatisés Crâniens et Cérébro-lésés
- Renforcement de la prise en charge médicale spécifique aux Traumatisés Crâniens et Cérébro-lésés

L'AFTC Organisme de formation



L'AFTC DU VAR a déclaré son activité en qualité de prestataire de formation auprès du Préfet de région PACA conformément aux dispositions de l'article R.6315-6 du Code du Travail. Il est enregistré sous le numéro 93830687883.

Les actions de formation sont ouvertes à toute personne accompagnant une personne en situation de handicap (aidants familiaux...) et tout professionnel concerné par la prise en charge de la lésion cérébrale acquise. Il peut s'agir des personnels des secteurs médical et paramédical, mais aussi des domaines social, éducatif, juridique... :

aide-soignant, infirmier, médecin, kinésithérapeute, orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, neuropsychologue, éducateur, enseignant, assistant social, juriste ...

La loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » oblige à compter du 1er janvier 2021 les organismes de formation souhaitant faire financer leurs formations par des fonds publics ou mutualisés, à détenir la certification QUALIOPi.

À la suite de la crise sanitaire COVID-19, l'ordonnance n° 2020-387 du 1er avril 2020, portant mesures d'urgences en matière de formation professionnelle, reporte au 1er janvier 2022 l'échéance fixée initialement par la loi aux organismes de formation professionnelle pour obtenir la certification qualité.

À partir de 2022, seule la certification QUALIOPi® permettra d'obtenir des fonds de financements publics ou mutualisés.

L'AFTC DU VAR s'engage actuellement dans la démarche de la certification QUALIOPi® afin de répondre aux 7 critères et 32 indicateurs applicables aux actions de formation.



L'équipe de l'AFTC DU VAR
est à votre disposition pour tout renseignement ou besoin spécifique



09 53 77 34 76



formation.aftcdovar@gmail.com

Retrouvez les activités et les actualités du réseau sur notre site



<http://aftcduvargem.com>



SOMMAIRE

NOTIONS FONDAMENTALES DE LA LESION CEREBRALE Les lésions cérébrales acquises : premières notions.....9 Les lésions cérébrales acquises : notions approfondies..... 11	A	ACCES AUX DROITS DES PERSONNES CEREBRO-LESEES Accompagnement des victimes et de leurs familles : Evaluation et réparation du préjudice corporel..... 14 La protection des majeurs..... 16
LE PROJET DE VIE DE LA PERSONNE CEREBRO-LESEE Création du lien social et lutte contre l'isolement : GEM 19 La ré-insertion professionnelle de la personne cérébro-lésée21		T



DES VALEURS QUI FONDENT NOS PRINCIPES

Les valeurs humanistes qui fondent le projet de l'AFTC Formation se déclinent à travers un ensemble de principes communs garanti à chacun et dont chacun est garant au sein de l'établissement de formation :

1

Le principe de non-discrimination

AFTC Formation accueille dans le cadre de la législation et des réglementations en vigueur sans discrimination de genre, d'âge, de nationalité, d'appartenance géographique, ethnique ou religieuse toute personne désireuse de bénéficier de son offre de formation, ou d'un accompagnement.

2

Le principe de laïcité

L'établissement garantit la liberté de conscience et d'expression de chacun, mais ne tolère aucun acte de prosélytisme à caractère idéologique, politique ou religieux, aucune pression physique ou morale venant de l'extérieur ou de l'intérieur de l'établissement concernant des modes de pensée ou des manières de se comporter au quotidien.

3

Le principe du respect des personnes

Le respect des personnes, quel que soit leur statut, fonde les relations au sein de l'établissement.

4

Le principe de citoyenneté

AFTC Formation est un lieu d'exercice de la citoyenneté (prise en compte du droit d'expression, facilitation de la participation à des initiatives citoyennes, ...)

4

Le principe du droit à l'aide et au soutien

Chaque apprenant.e de l'établissement a droit à être soutenu.e et évalué.e dans sa progression selon des modalités spécifiques à chaque section de formation. Il/elle a droit également à ne pas demeurer seul.e face aux difficultés qu'il/elle peut rencontrer.



NOS ENGAGEMENTS

1 INFORMATION

INFORMATION EN AMONT ET TOUT AU LONG DU PARCOURS DE FORMATION

L'information fournie au public sur nos formations est accessible : précise, claire, disponible dans différents médias

L'information reste disponible à toutes les étapes du parcours.

2 OFFRE ADAPTATION

OFFRE - ADAPTATION :

- Les formations sont conçues pour répondre aux besoins et attentes du champ de l'intervention sociale, dans le respect des textes législatifs et réglementaires
- AFTC Formation mobilise des ressources adaptées et les fait évoluer, en s'appuyant sur une diversité de compétences et d'expertises pour élaborer son offre de formation
- L'établissement dispose de ressources pédagogiques diversifiées (locaux, moyens humains, matériels et techniques).

3 ACCUEIL

ACCUEIL ET PRESTATION DELIVREE : « A chacun son parcours » :

- Chaque apprenant.e est accompagné.e tout au long de son parcours
- L'écoute, le conseil et l'orientation font partie intégrante de la personnalisation et de la sécurisation des parcours
- AFTC Formation favorise l'individualisation des parcours en fonction de la singularité des situations.

4 PARTICIPATION

PLACE DES APPRENANT.E.S - PARTICIPATION

La participation des apprenant.e.s est recherchée et organisée :

- Au niveau collectif, au sein de différentes instances (pédagogiques, qualité de vie dans l'établissement, ...)
- Au niveau individuel, à travers des pédagogies actives et différenciées
- Au niveau de l'établissement, où chacune des parties prenantes disposent de la possibilité d'émettre une réclamation.

NOS SPECIFICITES ET NOTRE APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Une expertise des secteurs médico-social et sanitaire.
- Des méthodes d'intervention ancrées sur les pratiques et les évolutions en cours.
- Des intervenants qualifiés et expérimentés.
- Une pédagogie active et participative fondée sur l'expérience et les situations professionnelles.
- Un travail en réseau et une proximité avec les acteurs de terrain à l'échelle des territoires.

Toutes les actions proposées dans ce catalogue peuvent être organisées en « inter » ou en « intra », sur l'un de nos deux sites, dans vos locaux ou dans d'autres lieux que vous choisirez.

Pour des prestations totalement « sur-mesure », notre responsable de formation se tient à votre écoute. Ensemble, vous pourrez analyser les spécificités de votre contexte, de vos besoins et objectifs, afin d'élaborer des programmes de formation et de choisir des modalités pédagogiques adaptés à vos besoins.

Les supports pédagogiques des intervenants sont remis au cours de la formation aux stagiaires volontaires. Ils peuvent être imprimés sur demande le matin de la première journée de formation.

Modalités d'évaluation

Lors de l'envoi de la convocation, il est demandé à chaque stagiaire de remplir un bulletin d'inscription mentionnant sa profession et ses données personnelles ainsi que ses attentes en lien avec la thématique de la formation. Ce bulletin permettra aux intervenants une meilleure adéquation du contenu de la session avec les besoins et l'expérience des participants.

En fin de formation, l'atteinte des objectifs généraux et spécifiques ainsi que la satisfaction sont évaluées à partir de deux questionnaires à remplir sur place.

Suite à l'analyse des questionnaires recueillis, des réunions-bilan de formations seront organisées en interne pour améliorer la prestation tant sur le contenu que sur la forme pédagogique.

ACCESSIBILITE PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée.

De plus, en fonction des demandes, nous nous rapprocherons de nos partenaires spécialisés. Nous disposons d'une charte handicap et d'une liste de partenaires qui peuvent être consultés pour la mise en place d'adaptation concernant le handicap

En lien avec nos valeurs, cette charte garantit aux personnes en situation de handicap un bon accompagnement au sein de notre organisme de formation, la possibilité d'accéder à la formation en ayant à disposition une offre de service lisible, la prise en compte de leurs besoins spécifiques autant que faire se peut ou tout du moins l'écoute attentive de la demande et l'orientation vers une solution adaptée.

REFERENT HANDICAP

Pour toutes demandes relatives à l'accessibilité de nos formations, nous vous invitons à prendre contact avec notre référente handicap Jennifer SAIB BOUAYED au 06.66.17.40.28 / [**j.saib.aftcduvar@gmail.com**](mailto:j.saib.aftcduvar@gmail.com)

NOTIONS FONDAMENTALES DE LA LESION CEREBRALE



LES LÉSIONS CÉRÉBRALES ACQUISES : PREMIÈRES NOTIONS

Les personnes cérébrolésées à la suite d'un traumatisme crânien, d'un AVC ou d'une autre lésion cérébrale acquise non évolutive présentent des caractéristiques qui sont souvent déroutantes pour les professionnels amenés à participer à leur réadaptation et à leur accompagnement. Une connaissance des conséquences médicales, psychologiques, familiales, sociales et professionnelles induites par la lésion cérébrale est alors indispensable pour participer avec efficacité à leur accompagnement au quotidien

OBJECTIFS

Acquérir les premières notions pratiques et théoriques sur la cérébro-lésion

INTERVENANT.E.S

Président de l'UNAFTC - Fédération nationale des Associations de Familles de traumatisés crâniens et cérébro-lésés

Travailleur social



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support théorique à jour 2022

Analyse des pratiques professionnelles: étude de cas

Quiz & question / réponse

PUBLIC

Tout professionnel accueillant des personnes cérébrolésées, avocats, établissements et services, familles...

PRÉREQUIS

Aucun, cette formation s'adresse aux débutants

CONTENU DE LA FORMATION

1

NOTIONS CLINIQUES SUR LE TRAUMATISME CRÂNIEN ET LA CÉRÉBRO-LÉSION

Causes et origines, troubles associés, échelle de Glasgow, séquelles diverses...

2

DESCRIPTIONS DES SÉQUELLES ET MOYENS DE COMPENSATION

Les séquelles cognitives et émotionnelles, leurs moyens de compensations (supports, mémos, feuille de route, alarme...) ; leurs conséquences dans le quotidien de la personne, leurs moyens de compensation, les professionnels sollicités

3

ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE CÉRÉBROLÉSÉE

Spécificités de l'accompagnement de la personne cérébrolésée

INFORMATIONS PRATIQUES



A définir
1 journée - 7h



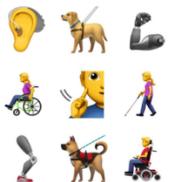
Lycée AGRICAMPUS
32 chemin Saint
Lazare83400 HYERES



5 participants minimum
15 participants maximum



200 €



LES LÉSIONS CÉRÉBRALES ACQUISES : NOTIONS APPROFONDIES

Une approche globale et pluridisciplinaire pour comprendre l'impact des lésions cérébrales acquises sur les fonctions cognitives, motrices et comportementales des personnes cérébrolésées et appréhender les techniques et modalités de leur prise en charge.



OBJECTIFS

Comprendre l'impact des lésions cérébrales sur les fonctions cognitives, motrices et comportementales de la personne cérébrolésée. Évaluer et appréhender l'impact de la cérébro-lésion sur la vie quotidienne et affective du sujet, les répercussions sur son entourage pour favoriser l'élaboration d'un projet individualisé et partagé

INTERVENANT.E.S

Médecin MPR (Médecine Physique et Réadaptation)
Psychologue spécialisée et neuropsychologue

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support théorique à jour 2022
Analyse des pratiques professionnelles: étude de cas
Quiz & question / réponse

PUBLIC

Tout professionnel accueillant des personnes cérébrolésées, avocats, établissements et services, familles...

PRÉREQUIS

Aucun, cette formation s'adresse aux débutants

CONTENU DE LA FORMATION

1

NOTIONS MÉDICALES SUR LE TRAUMATISME CRÂNIEN ET LES LÉSIONS CÉRÉBRALES ACQUISES : ORIGINE, CAUSES TRAUMATIQUES, DIFFÉRENTS TYPES DE LÉSIONS, CONSÉQUENCES POSSIBLES, ÉCHELLE DE GLASGOW, SÉVÉRITÉ, COMA, ANATOMIE

2

LE PARCOURS DE L'ACCIDENT À LA RÉINSERTION, LES GRANDES ÉTAPES DE LA PRISE EN CHARGE

3

LA PSYCHOLOGIE, NOTIONS-CLEFS. LA NEUROPSYCHOLOGIE : LES FONCTIONS COGNITIVES, LES TROUBLES DU COMPORTEMENT ET DE L'AFFECTIVITÉ.

INFORMATIONS PRATIQUES



A définir
2 journée - 14h



Lycée AGRICAMPUS
32 chemin Saint
Lazare83400 HYERES



5 participants minimum
15 participants maximum



500 €





ACCES AUX DROITS DES PERSONNES CEREBRO-LESEES

L'EVALUATION ET LA REPARATION DU PREJUDICE D'UNE VICTIME CEREBRO-LESEE

Le propre de la responsabilité civile est de rétablir aussi exactement que possible l'équilibre détruit par le dommage de replacer la victime dans la situation où elle se serait trouvée si l'acte dommageable n'avait pas eu lieu.



OBJECTIFS

Apporter, compléter, actualiser les connaissances des professionnels de la réparation du dommage corporel par une formation d'excellence permettant d'acquérir les acquis théoriques indispensables, d'approfondir les questions techniques relevant notamment de l'évaluation médico-légale, de l'évaluation financière, de l'incidence du recours des tiers-payeurs, ainsi que de se confronter aux difficultés pratiques de la matière à travers l'étude de dossiers.

INTERVENANT.E.S

Avocat

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support théorique à jour 2022
Analyse des pratiques professionnelles: étude de cas
Quiz & question / réponse

PUBLIC

Tout professionnel accueillant des personnes cérébro-lésées, avocats, établissements et services, familles...

PRÉREQUIS

Aucun, cette formation s'adresse aux débutants

CONTENU DE LA FORMATION

1

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA REPARATION DU PREJUDICE CORPOREL

2

LES GRANDES ETAPES DU PARCOURS DE LA VICTIME

3

LES POSTES DE PREJUDICES INDEMNISABLES

4

L'EVALUATION MEDICO-LEGALE ET SITUATIONNELLE

5

LES PRESTATIONS SOCIALES ET AIDES SOCIALES

INFORMATIONS PRATIQUES



A définir
1 journée - 7h



Lycée AGRICAMPUS
32 chemin Saint
Lazare83400 HYERES



5 participants minimum
15 participants maximum



250 €



LA PROTECTION DES MAJEURS

La maladie, le handicap, l'accident peuvent altérer les facultés d'une personne et la rendre incapable de défendre ses intérêts. Le juge peut alors décider d'une mesure de protection juridique par laquelle une autre personne l'aide à protéger ses intérêts. La protection doit être la moins contraignante possible, et en priorité être exercée par la famille. Elle distingue aussi les cas où la personne conserve encore ses facultés, mais est en grande difficulté sociale

OBJECTIFS

Acquérir les compétences juridiques, sociales, médico-sociales, comptables et financières nécessaires à la gestion d'une mesure de protection des majeurs, de même que les éléments d'analyse des situations (notamment économiques, sociales, médico-sociales) des personnes concernées

Développer une culture et un savoir-être professionnels répondant aux fondamentaux de l'intervention tutélaire.

INTERVENANT.E.S

Avocat



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support théorique à jour 2022

Analyse des pratiques professionnelles: étude de cas

Quiz & question / réponse

PUBLIC

Tout professionnel accueillant des personnes vulnérables, avocats, établissements et services, familles...

PRÉREQUIS

Aucun, cette formation s'adresse aux débutants

CONTENU DE LA FORMATION

1

JURIDIQUE

Les droits et procédures
Champs médico-social

2

GESTION

La gestion administrative et budgétaire

3

PROTECTION DE LA PERSONNE

La Connaissance des publics et des pathologies liées à la dépendance

4

LE MANDATAIRE JUDICIAIRE A LA PROTECTION DES MAJEURS

Le concours de l'intervention et ses limites

INFORMATIONS PRATIQUES



A définir
1 journée - 7h



Lycée AGRICAMPUS
32 chemin Saint
Lazare83400 HYERES



5 participants minimum
15 participants maximum



250 €



LE PROJET DE VIE DE LA PERSONNE CEREBRO-LESEE



CREATION DU LIEN SOCIAL ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

GEM

Les Groupes d'Entraide Mutuelles (GEM) sont des associations portées par et pour des usagers ayant une lésion cérébrale acquise ; ils reposent sur le principe de pair-aidance. Souvent implantés au cœur de la ville, ils permettent de se retrouver, de s'entraider, d'organiser des activités visant au développement personnel, de passer des moments conviviaux et de créer des liens



OBJECTIFS

Acquérir des connaissances sur les missions des GEM

INTERVENANT.E.S

Animateurs de GEM - AFTC DU VAR

Membre association marraine et gestionnaire

Intervention possible de personne en situation de handicap (formateurs et personnes ressources)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support théorique à jour 2022

Analyse des pratiques professionnelles: étude de cas

Quiz & question / réponse

PUBLIC

Toute personne pouvant accompagner une personne en situation de handicap

Animateurs de GEM

PRÉREQUIS

Aucun, cette formation s'adresse aux débutants

CONTENU DE LA FORMATION

1

GENÈSE ET ESPRIT DES GEM

Les GEM sont dédiés aux personnes présentant un handicap résultant de troubles psychiques, d'un traumatisme crânien ou de toute autre lésion cérébrale acquise, d'un trouble du spectre de l'autisme ou autre trouble du neuro développement.

2

RELATION GEM: ASSOCIATION MARRAINE -ASSOCIATION GESTIONNAIRE: ORGANISATION ET RESPONSABILITÉS

Rôle et place de chaque association

3

ANIMER UNE ACTIVITÉ AUPRÈS D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Monter, animer et gérer une activité auprès du public accueilli

4

RELATION AVEC L'AIDANT

Positionnement de l'animateur face à l'aidant

5

CARTE MENTALE

Outil d'aide au fonctionnement d'un GEM

INFORMATIONS PRATIQUES



A définir
1 journée - 7h



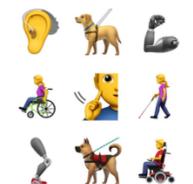
Lycée AGRICAMPUS
32 chemin Saint
Lazare83400 HYERES



5 participants minimum
15 participants maximum



250€



LA REINSERTION PROFESSIONNELLE DE LA PERSONNE CEREBRO-LESEE

Cette formation vise à comprendre la place du handicap et sa prise en compte dans le milieu professionnel.



OBJECTIFS

Identifier les principaux acteurs de l'orientation de personnes cérébro-lésée, de l'insertion et de la formation professionnelle.
Connaitre les dispositifs mesures et adaptations favorisant l'insertion des personnes cérébro-lésés dans le milieu ordinaire.

Connaitre les établissements de travail spécialisés.

INTERVENANT.E.S

Conseiller technique en insertion

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support théorique à jour 2022

Analyse des pratiques professionnelles: étude de cas

Quiz & question / réponse

PUBLIC

Toute personne pouvant accompagner une personne en situation de handicap

Animateurs de GEM

PRÉREQUIS

Aucun, cette formation s'adresse aux débutants

CONTENU DE LA FORMATION

- 1 OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT SUR LE HANDICAP
- 2 INSERTION PROFESSIONNELLE DANS LE MILIEU ORDINAIRE
- 3 INSERTION PROFESSIONNELLE DANS UN ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ (ESAT, UEROS)

INFORMATIONS PRATIQUES



A définir
1 journée - 7h



Lycée AGRICAMPUS
32 chemin Saint
Lazare83400 HYERES



5 participants minimum
15 participants maximum



200€





LA PLACE DE L'AIDANT FACE A LA CEREBRO- LESION

COMMENT FAIRE FACE AUX MODIFICATIONS COMPORTEMENTALES DE VOTRE PROCHE CÉREBRO-LÈSE

Les troubles du comportement concernent plus de la moitié des personnes cérébrolésées. Ils sont la conséquence des lésions cérébrales, des séquelles neuropsychologiques et du vécu de l'accident par le blessé et sa famille. Déroutants pour tous - patients, familles, soignants, ces troubles perturbent la vie quotidienne et créent des difficultés supplémentaires de relation entre le blessé et son entourage. Ils nécessitent une approche pluridisciplinaire qui fait l'objet de cette formation.



OBJECTIFS

Identifier et comprendre la complexité des troubles du comportement.

Développer les attitudes et capacités nécessaires pour un accompagnement adapté

Repérer les différents types d'accompagnements possible.

INTERVENANT.E.S

Neuropsychologue

Psychologue

Psychiatre et psychanalyste

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support théorique à jour 2022

Analyse des pratiques professionnelles: étude de cas

Quiz & question / réponse

PUBLIC

Tout professionnel accueillant des personnes cérébro-lésées, établissements et services, familles...

PRÉREQUIS

Aucun, cette formation s'adresse aux débutants

CONTENU DE LA FORMATION

1

APPROCHE ET PRISE EN CHARGE NEUROPSYCHOLOGIQUE DES TROUBLES DU COMPORTEMENT

Face à son comportement qui a changé et qui peut être gênant, plusieurs attitudes peuvent être adoptées pour atténuer les difficultés

2

APPROCHE PSYCHOPATHOLOGIQUE DES TROUBLES PSYCHIQUES DES PATIENTS CÉRÉBROLÉSÉS ET PRISE EN CHARGE PSYCHOTHÉRAPEUTIQUE ET PSYCHIATRIQUE

3

Approche institutionnelle des troubles du comportement.

INFORMATIONS PRATIQUES



A définir
2 journée - 14h



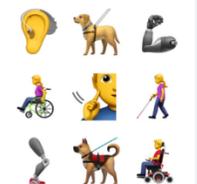
Lycée AGRICAMPUS
32 chemin Saint
Lazare83400 HYERES



5 participants minimum
15 participants maximum



500€



SOLUTION DE REPIT

Le principe du « forfait temps libre » est de proposer aux aidants une solution de répit à domicile. Il permet aux aidants de bénéficier d'heures de temps libre dans l'année. Pendant ces temps libres, un professionnel qualifié se déplace au domicile pour remplacer l'aidant et être auprès du proche aidé



OBJECTIFS

- Situer les enjeux, les rôles et les caractéristiques du proche aidant du patient ou résident
- Identifier les facteurs de risques et comorbidités liées au rôle de proche aidant
- Repérer les signaux d'alerte de souffrance
- Sensibiliser l'aidant à la promotion de sa santé
- Orienter vers les dispositifs d'aides aux aidants et d'accompagnement de la personne aidée disponible

INTERVENANT.E.S

Psychologue

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support théorique à jour 2022
- Analyse des pratiques professionnelles: étude de cas
- Quiz & question / réponse

PUBLIC

Tout professionnel accueillant des personnes cérébro-lésées, établissements et services, familles...

PRÉREQUIS

Aucun, cette formation s'adresse aux débutants

CONTENU DE LA FORMATION

1

ROLE ET CARACTERISTIQUE DE L'AIDANT

- Enjeux de soutien des proches aidants
- Besoins exprimés - Rôles et types d'aide apportée

2

SIGNAUX D'ALERTE DE SOUFFRANCE

- Variabilité de la charge ressentie et impacts sur les besoins et la souffrance des aidants
- Etapes de deuil de l'aidant et mécanismes d'adaptation
- Causes et nature de la souffrance des aidants
- Outils de repérage

3

PROMOTION DE LA SANTE DE L'AIDANT:

- Suivi médical de l'aidant
- Développer son hygiène de vie adaptée (alimentation, activité physique, sommeil, ...) à un accompagnement au long cours
- Mieux gérer son stress
- Trouver la juste proximité dans la relation d'aide

4

ORIENTER VERS DES RESSOURCES ET DISPOSITIFS D'AIDE

- Ressources disponibles territorialement et dispositifs d'aide financière
- Lieux de vie, accueil de l'aidé, solutions de répit et aides accessibles
- Dispositifs de soutien psychologique et d'écoute - Entretien des liens sociaux
- Activités pour se ressourcer - Formations et information - Droits et facilités pour les aidants salariés

INFORMATIONS PRATIQUES



A définir
2 journée - 7h



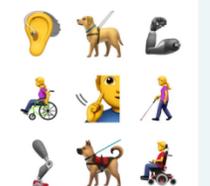
Lycée AGRICAMPUS
32 chemin Saint
Lazare83400 HYERES



5 participants minimum
15 participants maximum



500€





ASSOCIATION DE FAMILLES DE TRAUMATISES CRANIENS ET CEREBRO-LESEES DU VAR



<http://aftcduvargem.com>



09 53 77 34 76



formation.aftcduvar@gmail.com

Siège social : 15, avenue des Iles d'Or - 83400 HYERES